



**SECRETARIAT D'ETAT
CHARGE DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 14 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**FRANCE RELANCE PORTE LES INVESTISSEMENTS STRUCTURELS
D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE**

France Relance traduit concrètement la mobilisation totale du Gouvernement en faveur de l'emploi. Les personnes en situation de handicap bénéficieront ainsi de l'investissement massif de **6,5 milliards d'euros du plan #1jeune1solution**, pour un objectif d'**embauche de 8.000 jeunes en situation de handicap**. Dans ce contexte inédit de crise sanitaire et économique, l'ensemble des travailleurs handicapés étant exposés aux aléas du marché du travail, **une aide exceptionnelle de 100 millions d'euros** permettra de dynamiser le recrutement, sans limite d'âge, de près de **30.000 personnes** en situation de handicap.

En complément du soutien à l'emploi, **le Plan de relance porte également des engagements financiers importants pour rendre la société plus inclusive et plus accessible.**

Selon Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre en charge des personnes handicapées : « que les personnes en situation de handicap bénéficient des différents volets de France Relance témoigne de la volonté sans cesse renouvelée d'inscrire le handicap comme une priorité du quinquennat. Les mesures et dispositifs en faveur de l'inclusion que nous avons conçus et mis en œuvre depuis 2017 dans l'ensemble des politiques publiques donnent des premiers résultats positifs ; je suis déterminée à amplifier la dynamique enclenchée en faveur du parcours de vie des personnes en situation de handicap. »

- **Avec une communication publique et des services numériques plus accessibles.** Dans la continuité des avancées réalisées pendant la crise sanitaire en matière d'accessibilité de la communication gouvernementale, un investissement de **1 Md€** dans la transformation numérique de l'Etat et des territoires permettra notamment de **renforcer l'accessibilité des services publics numériques** ;
- **Avec des investissements dans l'accessibilité des transports et des bâtiments publics.** L'amélioration de **l'accessibilité du bâti** est une priorité de l'effort de rénovation des bâtiments publics qui va mobiliser **4 Md€**, notamment au profit des bâtiments publics de l'enseignement supérieur. **L'accessibilité des transports** sera également améliorée grâce aux investissements de France Relance dans les mobilités. **120 M€** seront investis pour garantir l'accessibilité des gares SNCF pour les personnes à mobilité réduite d'ici 2025 ;
- **Avec une relance industrielle inclusive. Le fond de relocalisation**, en soutien aux projets industriels dans les territoires (**400 M€**), pourra ainsi bénéficier à **des projets à forte dimension inclusive**, sur le modèle du projet *Résilience* développé au cœur de la crise sanitaire dans le secteur textile. Cet investissement vient s'ajouter au **dispositif exceptionnel de soutien aux structures d'insertion par l'activité économique et aux entreprises adaptées**, doté de **300 M€** ;
- **Avec les investissements massifs issus du Ségur de la santé**, qui contribueront à répondre **aux besoins spécifiques des personnes handicapées**. **1,4 Md€** est consacré au rattrapage du retard sur les outils du numérique en santé afin **d'améliorer les conditions d'accès aux soins des personnes handicapées** (Dossier Médical Personnel, développement de la télémédecine...). Les **1,2 Md€** investis pour la **rénovation** de 65 000 places d'**EHPAD** à horizon 2025 bénéficieront **aux personnes handicapées vieillissantes**. Pour le **secteur médico-social**, **600 M€** investis dans le **numérique** vont permettre de **faciliter le quotidien des professionnels, la coopération des différents acteurs ainsi que l'accompagnement et le lien avec les familles**.

Contact presse :

seph.communication@pm.gouv.fr

01 40 56 88 02